

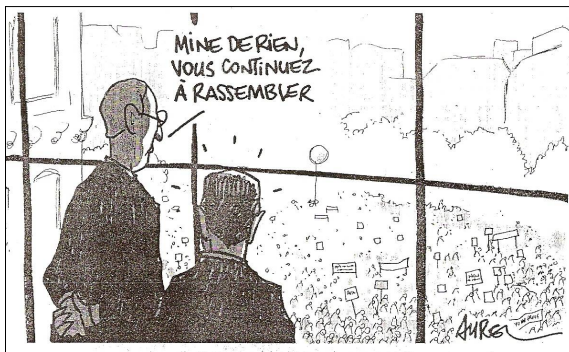
## Fonctionnaires en colère

Les huit organisations syndicales de la fonction publique ont lancé un appel commun à la mobilisation le 31 mai sous les formes les plus appropriées : rassemblements, manifestations, grèves... Elles rappellent que le contentieux salarial, qui s'accumule depuis presque 10 ans, constitue pour les fonctionnaires une perte de rémunération de plus de 10%. Elles continuent à demander la mise en œuvre rapide de mesures de rattrapage.

Le blocage du point d'indice est une provocation inacceptable de la part de ce gouvernement qui s'agenouille devant les puissants !

La CGT Fapt a appelé à la grève le 31 mai afin de permettre aux personnels du secteur postal et du secteur des télécommunications qui l'auront décidé démocratiquement, de faire entendre leurs revendications sur les salaires dont : la revalorisation du point d'indice et de toutes les grilles salariales sur la base d'un SMIC à 1 600 € bruts pour un salarié sans diplôme, sans qualification et sans expérience, des niveaux d'embauche basés sur le SMIC et valorisant la qualification initiale (Brevet - CAP/BEP = 1920 €, BAC = 2 240 €, BAC+2 = 2 560 €, BAC+3 et 4 = 2 880 € ; BAC+5 = 3 200 € ; BAC+7 et 8 = 3 680 €), la garantie du doublement du salaire en 20 ans hors inflation et promotion, le 13ème mois pour tous, un minimum de salaire pour les cadres de 2 946 € bruts (plafond de la Sécurité Sociale), des mesures pour pallier immédiatement les inégalités salariales hommes / femmes existantes, une prime transport pour les trajets domicile / travail, quel que soit le mode utilisé.

Pour rappel une pétition peut être signée en ligne : <http://salairesfonctionpublique.fr>



## Branche Poste

La Poste: indicateurs au rouge !

Les bénéfices de La Poste sont positifs avec 550 millions d'euros en 2010, et la tendance est confirmée au 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

Mais, dans les services, le mal être ressenti et quotidien est confirmé par le bilan social 2010: 11 700 suppressions d'emplois, 21% de promotions en moins, 186 137 journées supplémentaires de maladie pour les CDI depuis 2 ans, plus de journées d'absences pour accident de travail, hausse de 47% des maladies professionnelles, 5707 journées d'ASA pour événements familiaux en moins, une rémunération qui stagne, tandis que celle des 10 plus gros salaires augmente de 9,4% !

Les méthodes de gestion, par restructurations permanentes, pressions, « placardisations » doivent changer pour ré humaniser La Poste.

La Poste Mobile sans service public

En ce lundi 23 mai, La Poste est devenue, avec la création d'une filiale avec SFR, un opérateur virtuel de plus.

La recherche perpétuelle de profits se fera une nouvelle fois au détriment du personnel et du service rendu aux usagers. En effet, dans un contexte de réorganisations permanentes, aucune création d'emploi et aucune revalorisation salariale liée à l'augmentation des compétences nécessaires ne sont prévues.

Pour les usagers, avec une durée de vente annoncée de 30 minutes minimum, la file d'attente va s'allonger. Où sont les moins de 5 minutes d'attente pour retirer une instance ?

Pour la CGT, la vente de téléphone et d'abonnement est un métier à part entière que les guichetiers ne peuvent assurer aujourd'hui dans de bonnes conditions.

## Branche Télécoms

FT Accord Handicap : la CGT signe

Bien que les 6% exigés par la loi ne soient toujours pas atteints, la CGT a décidé de signer cet accord au vu des avancées pour les salariés concernés par le handicap.

Pour autant sa déclinaison dépendra de notre implication avec les militants dans les services, dans les CHSCT et les CE pour exiger de l'entreprise sa mise en œuvre.

Une fois les emplois obtenus il sera indispensable de s'assurer localement du bien être de ces salariés au sein de l'entreprise et donc de veiller aux questions d'accessibilité, d'aménagement de poste, de carrière, promotion, etc...

Sans être signataire cet exercice aurait été plus compliqué. Nos élus dans les différentes instances vont être formés pour répondre aux besoins des salariés handicapés.

Un collectif national CGT de suivi de l'accord va être mis en place, car sans contrôle pointilleux, les risques de dérives existent !

Mobilisés 24h sur 24h !

En grève depuis le 12 mars chaque samedi, les salariés de France Télécom travaillant en 24x24, ont réussi à obliger la direction à ouvrir les négociations sur la pénibilité. Mais dans le même temps, une négociation spécifique sur les « 24x24 » va s'ouvrir avec un terme le 30 juin. Car les salariés sont mobilisés avec des taux de grévistes entre 80 et 100%.

De plus la CGT a organisé une conférence de presse le 20 mai, devant le bâtiment des services RH, pour expliquer aux journalistes le décalage existant entre le discours rassurant de notre PDG et la réalité du terrain qui est toute autre.

France Télécom a deux visages : celui souriant pour rassurer les médias quant au bien être des salariés et celui grimaçant qui continue à ne pas répondre aux aspirations de ceux-ci.

## Échos

### Champagne ... pour quelques uns !

Mesure phare du quinquennat sarkozyste, le bouclier fiscal a été supprimé par ceux-là même qui l'avaient créé. Pour autant, l'objectif de réduction fiscale sur les riches est maintenu.

En conditionnant cette suppression à un aménagement de l'Impôt sur la Fortune (ISF), les plus riches avec un patrimoine supérieur à 3 millions d'euros paieront moins en proportion que les autres assujettis à l'ISF et en plus 500 000 contribuables vont en sortir ! Le manque à gagner pour l'Etat est de 1,5 milliards d'euros.

De plus, l'aménagement de l'ISF est immédiat, tandis que la suppression du bouclier fiscal ne se fera que sur les revenus de 2011 ... donc c'est fromage et dessert cette année pour les plus riches !!

## Santé

### Sages-femmes mobilisées

Près de 6 000 personnes (professionnels et collectifs d'usagers) ont manifesté à Paris le 12 mai pour une meilleure reconnaissance des sages-femmes. Celle-ci concerne tout d'abord leur formation : autonomie de leur formation initiale dans l'Université, reconnaissance de leur niveau d'étude et évolution de leur statut en conséquence. L'autre enjeu était la revalorisation des rémunérations et les cotations de leurs actes médicaux.

En effet, à niveau bac+5, une sage femme touche seulement entre 1 621 euros et 2 691 euros pour des actes impliquant une lourde responsabilité !

Redonnons sa place à une profession indispensable à la qualité des soins dispensés aux femmes et aux nouveaux !

### Réprimer plutôt que soigner !

A l'appel de plusieurs associations, de l'intersyndicale des psychiatres publics, une manifestation s'est tenue devant le Sénat le 10 mai 2011 où était débattu le projet de loi relatif "à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques".

Plusieurs centaines de personnes ont crié leur opposition au vote d'une loi (dictée par le meurtre à Grenoble en 2008 d'un étudiant par un malade mental) qui porte atteinte à la dignité et à la liberté des personnes. Cette loi détruirait la relation de confiance, fondement du soin en psychiatrie et risquerait de pousser les patients à des actes désespérés plutôt que de les protéger.

La mobilisation des familles, professionnels, syndicats, partis politiques reste forte pour exiger un moratoire sur ce texte car il signe un recul sans précédent des libertés démocratiques et des fondements du pacte républicain.

## International

### Le Havre, pas Deauville...

La CGT était présente les 21 et 22 mai au Havre au côté des mouvements et associations qui refusent de laisser les affaires du monde aux mains du monde des affaires.

N'oublions pas que l'état du monde (délabrement social et environnemental) est dû en grande partie aux politiques ultralibérales que le G8 a impulsé.

Par son action, la CGT participe à la construction et à l'animation des « *contre-pouvoirs citoyens* » qui pourront s'opposer au « *pouvoir démesuré* » du monde de la finance.

Parmi les mesures urgentes à prendre, elle demande qu'on mette en place une réforme du commerce mondial en introduisant des principes de co-développement. L'avenir c'est promouvoir un développement humain durable.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### Résister !

Dans son intervention, devant le congrès de l'UGICT, Bernard Thibault a analysé la crise, qu'il s'agisse de ses origines ou des responsabilités, mais aussi de ses conséquences dramatiques pour les salariés et l'ensemble des cadres.

Aujourd'hui, c'est le pacte «Euro +» avec ses effets : « *Code du Travail trop rigide, salaires et retraites trop élevés, le principe du salaire minimum aboli* ».

L'Europe est en panne sur le plan économique et sur le plan politique. C'est un constat !

La question des salaires devrait porter des exigences offensives, comme réponses pour sortir durablement de la crise et permettrait de lutter contre le dumping social.

La solidarité dans l'action et dans la revendication est la meilleure réponse syndicale aux tentations du repli sur soi ou du chacun pour soi.

## Emploi

### La reprise, pour qui ?

A en croire le 1<sup>er</sup> ministre et le parti du président de la République : « *l'embellie de la croissance française (1%)* » confirme « *une forte reprise* ».

A y regarder de près, on voit que les créations d'emplois annoncées sont réalisées dans le secteur tertiaire (56 800 postes créés dans lesquels sont comptabilisés l'interim).

Que faut-il penser de la progression de +3,8% du chômage, des 7 millions de travailleurs pauvres, des 32% de pauvres chez les 18-29 ans, des 40% de pauvres chez les plus de 60 ans, du fait que près d'1 jeune diplômé sur 4 est en recherche d'un premier emploi ?

Bref ce n'est donc qu'une opération de communication visant à peindre en rose un bilan calamiteux et à légitimer les choix antisociaux mis en œuvre depuis 4 ans.

### Bruxelles a encore frappé !

Les négociations sur les missions de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) ont connu une séance houleuse le 12 mai car les enjeux sont de taille : la gestion de l'emploi qualifié et l'avenir des 900 salariés de l'Apec !

Le Medef, la CGPME, l'UPA reprendront leurs pourparlers le 28 juin sur la base d'un texte de propositions des syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE CGC) destiné à assurer la pérennité de l'Apec, gérée paritaire.

Financée par une cotisation obligatoire des cadres (0,06% du salaire), l'Apec est sommée par Bruxelles de clarifier ses missions entre celles relevant du service public et celles commerciales. Selon le texte syndical, l'Apec s'engage à « *tenir des comptes séparés* », distinguant ses activités d'intérêt général de celles relevant de la concurrence.

## Égalité

### Non à l'esclavage !

Avec la CGT, les salariées du Cap Vert qui assurent le nettoyage dans une résidence hôtelière à Cannes, occupent leur lieu de travail pour demander leur régularisation et l'amélioration de leurs conditions de travail, comme les 12 salariés Haïtiens, la plupart sans papiers, des salons Hoche à Paris.

Pas de paiement des heures supplémentaires, licenciés dès qu'ils réclament leurs droits et, malgré leurs fiches de paye, pas totalement déclarés auprès des organismes sociaux...

Cette vie d'esclaves modernes n'est plus possible. Avec eux, nous exigeons la requalification de leurs contrats, le paiement des heures supplémentaires, la garantie totale de déclaration aux organismes sociaux et leur régularisation immédiate.